

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2010

POL 8310-10
ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Professeur : Christian Deblock
Bureau : A 1560
Courriel : deblock.christian@uqam.ca
Disponibilités : Mercredi 14h – 17h

Professeur : Michèle Rioux
Bureau : A 1560 et A 3590
Courriel : rioux.michele@uqam.ca
Disponibilités : Mercredi 14-17h.

Descriptif

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir, dans une perspective interdisciplinaire, l'étude des dynamiques nouvelles qui animent le monde et les relations économiques internationales contemporaines. Seront notamment abordés les thèmes suivants : la globalisation des entreprises et la mondialisation des marchés ; l'intégration économique mondiale et la reconfiguration des relations internationales qui en résulte ; les grands ensembles régionaux et leur avenir au sein de l'économie mondiale ; la réglementation et la régulation de l'économie mondiale ; les incidences de ces évolutions sur les politiques publiques et les stratégies des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

Note : La liste des thèmes n'est cependant pas fermée ni rigide ; d'autres thèmes peuvent être abordés, en séance ou dans le cadre des travaux de recherche.

Objectifs du séminaire

1. Ce séminaire a pour objectif d'approfondir, dans une perspective interdisciplinaire et historique, l'étude des dynamiques qui animent l'économie mondiale et les relations économiques internationales contemporaines. Il s'agit premièrement d'introduire les problématiques de régulation et de gouvernance de l'économie mondiale, plus particulièrement dans la phase actuelle de globalisation économique. Nous aborderons les évolutions historiques, empiriques et institutionnelles de la mondialisation dans une perspective d'économie politique, ceci en croisant trois variables : les idées, les intérêts et les institutions.

2. Le second grand objectif du séminaire est de présenter les grilles de lecture théoriques en économie politique internationale et d'initier les étudiants-es à la recherche dans ce domaine sur un thème de leur choix. Les étudiants seront ainsi appelés à étudier et discuter de l'apport respectif des différents courants théoriques, et ce à la lumière d'une grille simple qui oppose les visions individualiste et holiste, d'une part, et les principes d'autorégulation et de régulation politique, d'autre part.

3. Développer des outils et des compétences sur le plan de la recherche interdisciplinaire en économie politique internationale. Les étudiants auront à analyser, de manière interdisciplinaire, des enjeux contemporains en économie politique internationale ou certaines problématiques de régulation de la globalisation par le biais de la réalisation d'une recherche ciblée. Un travail de recherche (préférentiellement, en équipe) sera l'occasion de travailler dans une perspective interdisciplinaire, avec en tête, l'idée selon laquelle le monde n'est ni totalement anarchique ni totalement déterminé.

MISE EN PERSPECTIVE GÉNÉRALE

La globalisation/mondialisation est le phénomène dominant de notre époque. Peu importe la définition et les indicateurs que l'on retient, tous les observateurs s'accordent à dire que jamais les marchés n'ont été aussi intégrés, les économies aussi ouvertes aux courants économiques internationaux et les capitaux aussi mobiles qu'au cours des trois dernières décennies. Le mouvement montre actuellement des signes de ralentissement mais pas de retournement.

On associe généralement la globalisation à trois process complémentaires : (1) l'expansion, l'élargissement et l'approfondissement planétaires des échanges commerciaux, financiers, d'information, humains etc., (2) l'organisation de plus en plus intégrée des réseaux de production et d'activité des entreprises, et (3) la circulation en temps réel de l'information d'un bout à l'autre de la planète. Activités commerciales, activités financières ou activités humaines, tout circule rapidement, dans tous les sens et souvent sans lendemain dans le « village global ». La globalisation marque-t-elle ou non un tournant décisif dans l'histoire de l'humanité ? La question demeure posée mais on ne peut s'empêcher de dresser quelques constats. Tout d'abord, et c'est sans doute son aspect le plus visible, la terre est devenue « plate » (*the world is flat*). La formule est de Thomas Friedman ; elle est on ne peut mieux imagée : grâce aux progrès phénoménaux dans les transports, les technologies de communications et la circulation de l'information, les distances diminuent, le temps s'accélère, devient instantané, et la marchandise perd sa matérialité.

Ensuite, le marché s'étend. Au monde entier d'abord : fini le temps où l'on pouvait opposer l'économie de marché à l'économie socialiste planifiée, le Nord développé au Sud périphérique. Le marché s'étend partout, mais aussi à tout, à tout ce qui peut faire recette, être commercialisé ensuite ! Le tangible comme l'intangible, les biens matériels comme les services, les biens publics comme la vie humaine. Mais surtout, le marché, comme système de régulation de l'action humaine, s'universalise et s'impose sur toutes les autres formes de régulation.

Enfin, les frontières nationales existent de moins en moins, mais plus que sur la porosité des frontières et la transnationalisation des entreprises, c'est sur l'idée même de collectivité et celles de solidarité et d'identité nationale qui lui sont associées qu'il faut s'interroger. Ces notions, pourtant associées à la démocratie, à la liberté et à la modernité, reculent et perdent de leur substance – pour ne pas dire ne résonnent plus à nos oreilles –, face à l'individualisation du monde et à la responsabilisation individuelle, mais aussi face à l'idée de contrat social. La société n'est plus notre matrice identitaire, mais un contrat que l'on accepte ou que l'on refuse. À l'image du contrat d'assurance-maison que nous prenons avec telle compagnie plutôt qu'avec telle autre.

La globalisation est donc d'abord un phénomène économique, mais ce n'est pas seulement une question d'économie ; c'est aussi une façon d'appréhender le monde, le commerce des hommes et la vie en société. Theodore Levitt et Francis Fukuyama furent très critiqués lorsqu'ils publièrent leurs thèses provocantes, le premier sur la firme globale, cette firme qui produit à l'échelle planétaire des produits standardisés pour des consommateurs standardisés (« *The Globalization of Markets* », *Harvard Business Review*, mai-juin, 1983, pp. 92-102), et le second sur la fin de l'histoire et le triomphe du libéralisme et de l'économie de marché (*La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, collection Champs, Flammarion, 1992). Par la suite, les deux nuancèrent leur propos, mais prenons au moins leurs thèses au sérieux et considérons les comme des tendances de fond qui s'enracinent premièrement dans la marchandisation/marchésation du monde, deuxièmement dans l'universalisation du système de marché comme mode de régulation sociale, et troisièmement dans l'individualisation et la contractualisation des relations humaines. C'est sur ces bases que s'est construit l'économie politique comme discours, comme science et comme guide de la politique, mais gardons aussi à l'esprit ce que nous dit Pierre Rosanvallon à propos du libéralisme économique, entendons par

là pour éviter tout malentendu, l'ultra-libéralisme : « Le libéralisme économique comme idéologie de la société de marché s'affirme ainsi dans le combat pour déterritorialiser l'économie et construire un espace fluide et homogène, structuré par la seule géographie des prix. » (*Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Seuil, 1989, p. 107). Cette géographie n'est aujourd'hui peut-être moins structurée par les prix que par les stratégies et le pouvoir de marché des entreprises, ce qui rend l'ultra-libéralisme encore plus paradoxal et porteur d'enjeux qui viennent interpeller l'intervention publique et, plus généralement l'action collective.

1. Les débats

Personne ne parlait encore de globalisation au début des années 1980. On parlait d'internationalisation, d'intégration, d'interdépendance, de multinationales, d'économie mondiale etc., mais pas de globalisation. Le fait de ne pas en parler ne signifie pas que le phénomène n'existait pas, mais les mots et les visions du monde sont souvent en retard sur la réalité. Pensons simplement au mot international ; il fallut attendre la fin du 19^{ième} siècle pour voir son usage commencer à se généraliser. Les économistes préféraient parler de commerce avec l'étranger ou de commerce étranger. Le mot avait pourtant été inventé par Bentham, un contemporain de Ricardo, pour distinguer le droit national du droit entre les nations. À l'inverse, le mot intégration, introduit dans son sens négatif en économie internationale dans les années 1930 pour décrire la dislocation de l'économie mondiale, fut rapidement utilisé après la Guerre pour qualifier le nouveau chantier de l'union économique européenne. Aujourd'hui, le terme est devenu d'un usage courant, et ce, même si aucun processus d'intégration régionale n'a été jusqu'ici complété. Dans le cas de la globalisation, on est devant un autre cas de figure. Dans un premier temps, le terme suscita de vifs débats, pour être utilisé ensuite à peu près à toutes les sauces, quitte à tomber dans l'anachronisme.

Pas plus que l'on ne peut confondre l'intégration avec l'interdépendance, on ne peut confondre la globalisation avec l'internationalisation. Ces termes ne sont pas synonymes. Les concepts d'interdépendance et d'internationalisation désignent deux types distincts de processus : d'influence mutuelle de deux ou plusieurs économies nationales dans le premier cas, d'ouverture croissante d'une ou plusieurs économies nationales sur l'extérieur dans le second. Dans les deux cas cependant, nous sommes renvoyés aux économies nationales et à la division westphalienne d'un monde divisé en États mais néanmoins en interrelations les uns avec les autres par l'entremise du commerce. Les concepts d'intégration et de globalisation ont un sens beaucoup plus fort que les deux autres dans la mesure où ils désignent un processus de fusion de deux ou plusieurs économies dans le premier cas, et d'approfondissement d'un espace économique mondial dans le second. Charles Oman, utilisant le terme de régionalisation (*de facto* ou *de jure*) plutôt que celui d'intégration, parle de la régionalisation et de la mondialisation comme de deux phénomènes distincts mais complémentaires qui seraient le résultat de deux types de force, centripètes dans le cas de la régionalisation et centrifuge dans celui de la mondialisation (*Globalisation et régionalisation : quels enjeux pour les pays en développement ?* Paris, OCDE, 1994.) La différence est, dans le fond, spatiale, mais ce qu'il est important de relever par contre, c'est d'une part que la dynamique économique procède des entreprises et non plus des États, et d'autre part que la représentation que nous nous faisons de l'économie mondiale est celle d'un espace marchand plus ou moins étendu, aux frontières plus ou moins délimitées mais néanmoins distinctes des frontières nationales. À bien des égards on retrouve-là l'analyse des historiens du commerce qui, comme Fernand Braudel, s'intéressaient à ses routes, au commerce au long cours et à ces vastes mais fluctuantes plaques tectoniques que sont les économies-monde comme il les appela.

En gardant à l'esprit ces distinctions – interdépendance/internalisation d'un côté, intégration/globalisation de l'autre –, on peut dès lors mieux situer les deux grands débats qui entourent la globalisation depuis deux décennies, le concept comme le phénomène. Le premier débat confronte deux visions du monde, la vision sociétale et stato-centrée du monde d'un côté à la vision universaliste du marché de l'autre. Le second est plutôt de nature historique : il

interroge la modernité de la globalisation. Qu'en est-il de ces deux débats et que pouvons-nous en retenir ?

1.1. De l'économie internationale à l'économie globale

Ne le cachons pas, le concept de globalisation fut très rapidement instrumentalisé. D'abord, par les économistes qui y voyaient enfin la consécration de leurs thèses sur la fin des frontières nationales artificielles et la formation d'un marché mondial unifié et intégré sous l'effet de la concurrence. Mais aussi par les critiques, les plus virulents associant la globalisation au néolibéralisme. La globalisation, sans que l'on ne sache d'ailleurs trop de quoi il s'agissait, fut critiquée tant par ceux pour qui les États et les différences nationales comptaient toujours, que par ceux pour qui il n'y avait pas un seul capitalisme, une sorte d'idéal-type de capitalisme, mais au contraire, une « variété » de capitalisme. Avouons-le, la situation était pour le moins paradoxale. Ceux qui, jusque-là, parlaient d'un capitalisme mondial, sorte de tendance lourde de l'histoire, furent les premiers à monter aux créneaux pour en défendre le relativisme, alors qu'au contraire, ceux qui jusque-là voyaient au travers du prisme des avantages comparatifs et de la division internationale du travail, ne voyaient plus dans la globalisation qu'une chose : la consécration du marché universel. Débat stérile s'il en fut, d'autant qu'à l'élargissement de la sphère marchande à l'échelle planétaire qu'entrevoient certains de ses laudateurs, ses adversaires répondaient en parlant de marchandisation, sinon d'américanisation du monde. À sa manière, le FMI résumait bien les premiers débats : « Le terme « mondialisation » possède une forte charge émotive. D'aucuns voient dans la mondialisation un processus bénéfique – qui contribuera de façon décisive au développement économique mondial – inévitable et irréversible. D'autres sont hostiles à ce processus, voire le redoutent, estimant qu'il accroît les inégalités au sein des pays et entre eux, menace l'emploi et le niveau de vie et entrave le progrès social. » (*La mondialisation ; faut-il s'en réjouir ou la redouter ?* avril 2000, <http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/041200f.htm>).

Pour ou contre la globalisation, ce genre de débat ne nous éclaire guère sur une réalité qui s'impose de toute manière. Mais surtout, il détourne notre attention des questions essentielles, sa compréhension et sa régulation. Il en fut de même du débat de sémantique sur les termes. Mondialisation ou globalisation ? Rejeter le mot « globalisation » au prétexte qu'il s'agit d'un anglicisme est une grave erreur de lecture des faits. Non seulement accorde-t-on beaucoup trop de place à la dimension historique, voire au déterminisme économique – nous y reviendrons plus loin –, mais surtout nous nous empêchons de regarder le moment historique que nous vivons comme un moment nouveau. Chaque époque aime à se regarder comme un moment révolutionnaire, et moins que d'autres, la nôtre fait exception. Et pour cause, contrairement aux époques antérieures, nous voyons le changement, nous le vivons.

Tout le monde s'accorde pour dire que l'invention de l'imprimerie, peu importe à qui elle est due, fut un événement majeur dans l'histoire de l'humanité. Il en fut de même de la machine à vapeur ou de l'électricité. Mais à l'époque de Gutenberg, rares étaient ceux qui lisaient ! Il en fut de même des inventions de Watt et d'Edison. Les inventions, grandes ou petites, prennent toujours beaucoup de temps à se diffuser, et pour la plupart des contemporains de Watt et d'Edison, la réalité était, au mieux, le cheval lorsqu'il s'agissait de se déplacer ou de labourer, ou la lampe à huile lorsqu'il s'agissait de s'éclairer. Tel n'est pas le cas aujourd'hui : nous vivons une sorte de révolution quotidienne permanente dans la circulation de l'information, les télécommunications et leurs supports matériels. Ne le nions pas, les technologies ont bouleversé le monde. Mais il en fut toujours ainsi, et depuis toujours, la technologie a été associée au développement du capitalisme mais aussi au progrès humain. C'est la grande thèse de Joseph A. Schumpeter, mais le grand projet des philosophes des Lumières, la Grande Encyclopédie, Adam Smith et sa manufacture d'épingles, Karl Marx et son concept de forces productives, Eiffel et sa célèbre tour et même Oppenheimer et sa bombe atomique, ne voyaient pas les choses autrement. L'expression de « révolution industrielle » n'est-elle pas apparue au milieu du dix-neuvième siècle, comme aujourd'hui celles de « révolution informatique » ou de « société de l'information » ?

Le changement technologique fascine, avec raison ! Mais il ne s'agit que d'outils, qui permettent de produire plus vite, de créer de nouvelles commodités, de voyager plus vite, de communiquer plus vite, d'apprendre plus vite etc. Mais, d'une part, la technologie reste un instrument, qui demande apprentissage, maîtrise et usage à bon escient, et d'autre part, ce qui compte, ce n'est pas l'instrument en soi mais l'usage qu'on en fait et ses conséquences sur l'organisation de la vie humaine. Le grand projet de Diderot et des Encyclopédistes n'était pas seulement de faire un état des savoirs et des techniques ; animés par l'esprit du progrès, ils étaient animés par l'idéal de la Raison et l'esprit d'éducation et surtout, ils étaient convaincus que les progrès dans les arts et les techniques allaient de pair avec les progrès dans la politique, dans notre quotidien, dans les relations humaines, etc. Pour eux, le monde avait un sens – une idée qu'ils nous ont léguée –, mais aussi qu'il était en construction. Et qui dit construction, dit réorganisation, bouleversement, changement, etc. La machine suscita peurs et violences, mais la machine n'était que le symbole de ces peurs ; la révolution industrielle ne fut pas seulement une révolution dans les arts et les techniques ; elle fut aussi et plus que tout, une révolution dans l'organisation du travail, dans la manière de produire, dans la manière de se transporter, dans la manière de vivre... Il en va de même aujourd'hui, et si nous préférons le terme de globalisation à celui de mondialisation, c'est comme nous l'avons dit, parce que nous vivons une époque de bouleversement, de grands changements, que les avancées de la technologie n'ont seulement que rendu possibles. Mais, d'une part, la technologie, l'innovation dirait Schumpeter, n'est rien d'autre que l'instrument du changement. Et, d'autre part, ce qui amène, impulse le changement, ce ne sont pas les progrès de la science comme tels, mais les forces qui poussent le capitalisme comme mode d'organisation de la vie économique à se transformer sans cesse.

L'un des traits les plus caractéristiques de notre époque est incontestablement le raccourcissement du temps et de l'espace. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la formule de Thomas Friedman, la terre est plate. Ou pour dire les choses autrement, avec les nouvelles technologies, ce n'est plus seulement nous qui allons vers le monde, c'est aussi le monde qui vient chez nous. Soyons clairs : le monde est toujours divisé en États, toujours aussi inégaux, et quoi qu'on ait pu écrire à ce sujet, non seulement l'État est tout sauf mort, mais de nouvelles divisions sont apparues, non plus comme auparavant entre un Nord industrialisé et un Sud toujours en promesse de développement, mais entre ceux qui profitent de la globalisation et ceux qui en font les frais. De même, le marché universel, du moins celui des ultra-libéraux, reste un mythe, mais pour autant, ne tournons pas le dos à la réalité : les marchés sont plus intégrés et les entreprises plus mondiales que jamais. En quoi, dans ce cas, notre époque est-elle si différente de celles qui l'ont précédée ? En ceci, premièrement, que si les changements technologiques rendent possibles l'universalisation des marchés, les forces qui l'impulsent, autrement dit le capitalisme, deviennent elles-mêmes universelles, globales, et deuxièmement, que si frontières nationales délimitent toujours l'organisation de la vie en société, l'espace de la vie économique, par contre, traverse les frontières nationales pour devenir lui-même global. En un mot, la globalisation abat les murs à l'intérieur desquels se sont construites les sociétés, pour faire du monde un vaste espace économique, et ce, bien qu'il soit très morcelé et très différencié.

1.2. L'économie globale dans une perspective historique

Dans un ouvrage tout à fait passionnant, *Le chapeau de Vermeer : le XVIIe siècle à l'aube de la mondialisation* (Paris, Payot, 2010), l'historien canadien Timothy Brook nous montre comment un ensemble extrêmement complexe mais ô combien fragile de réseaux commerciaux et financiers, reliait le Pacifique à l'Atlantique et comment ces réseaux gravitaient autour des provinces unies, en fait autour d'Amsterdam et de la célèbre compagnie des Indes orientales pour être précis. Le XVIIe siècle est à juste titre considéré comme l'âge d'or de ce qui fut la première grande république libérale bourgeoise mais aussi la première grande puissance commerciale au monde.

De tout temps, il y eut les marchands sillonnant le monde, allant de ville en ville, d'un port à l'autre. Les phéniciens mais aussi d'autres peuples, les arabes, les perses par exemple, sont

restés célèbres pour leur sens du commerce et de la navigation, mais il y a toujours eu des marchands, et par le fait même des marchés, des monnaies pour le commerce, des routes du commerce, etc. Des villes comme Venise, Gênes, Anvers, celles de la Hanse, celles des foires de Champagne etc. ont bâti leur fortune sur le commerce, mais une distinction fondamentale a toujours existé, comme nous le rappelle Karl Polanyi dans *La grande transformation* (Paris, Gallimard, 1983), entre le commerce de proximité, autour des villes, et le commerce lointain, toujours à haut risque, toujours exotique. La grande nouveauté viendra lorsque les nations se constitueront comme tel, et qu'avec leur création, les flux du commerce prendront un caractère national. Polanyi dans son ouvrage revient là-dessus, comme d'autres avant lui, notamment tous ceux qui se sont intéressés aux mercantilismes et à l'émergence des nations à la fois comme espace de souveraineté et comme espace économique. Les immenses progrès à l'époque dans la navigation mais aussi les ambitions de conquête et la soif de richesses transformeront ce qui n'était jusque-là que commerce exotique, les routes des épices par exemple, en un commerce au long cours, de mieux en mieux organisé. Source d'accumulation de richesses phénoménales – l'accumulation primitive dont parle Marx –, alimenté par l'exploitation des mines d'or et d'argent mais aussi par l'exploitation humaine et l'esclavage, ce commerce au long cours devient pour la première fois véritablement mondial, et avec ce commerce mondial, certains produits comme le tabac ou la porcelaine par exemple, deviennent des produits de consommation mondiale. Et lorsque l'Angleterre entrera à son tour dans la ronde et deviendra l'atelier du monde, les choses ne feront que s'accélérer...

Du commerce lointain, du commerce avec l'étranger (ou commerce étranger), au commerce entre les nations ou commerce international comme on commencera à l'appeler à la fin du dix-neuvième siècle, pour arriver au commerce global de notre époque, la chaîne est longue. C'est l'histoire longue, séculaire, mais pour autant pouvons-nous regarder en arrière et relire cette histoire à partir du présent ? « Notre » globalisation ne serait-elle pas dans le fond qu'un nouveau maillon dans la chaîne du commerce qui nous renvoie à la nuit des temps ? Forçant le trait, c'est l'hypothèse de travail qu'ont retenue certains économistes historiens, non sans arrière-pensée d'ailleurs. Ainsi, selon une thèse très en vogue, nous serions entrés dans la seconde globalisation, la première couvrant la période qui va du dix-neuvième siècle aux débuts du vingtième siècle. Elle coïnciderait avec les débuts du libre-échange et courrait jusqu'aux années noires de l'entre-deux-guerres, celles de la crise et du retour du protectionnisme. La seconde aurait débuté avec la reconstruction de l'économie mondiale, sous la houlette du GATT et du FMI, pour connaître son véritable envol avec la fin des accords de Bretton Woods, la libéralisation des marchés des capitaux et la création de l'OMC. Évidemment, pour les tenants de cette thèse (voir entre autres, Michael Bordo, Barry Eichengreen, Douglas Irwin, « Is globalization today really different than globalization a hundred years ago ? », Washington, NBER, 1999), l'important n'est pas la solidité de l'argument, mais le message : attention ! La globalisation actuelle peut être arrêtée comme le fut la première, par les folies protectionnistes des gouvernements.

La thèse n'est pas seulement soutenue par des économistes libéraux. Suivant en cela la méthode marxienne qui consiste à partir de la lecture et de la compréhension du présent pour remonter l'histoire, d'autres économistes-historiens ont repris l'argument des « vagues de la globalisation », non sans toutefois s'interroger sur la périodisation et le caractère non linéaire des évolutions. C'est le cas par exemple de Philippe Norel (*L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2004). Norel introduit dans le débat deux dimensions importantes. D'abord, il définit la « mondialisation » actuelle par trois caractéristiques : (1) la mondialisation des firmes, c'est-à-dire « la définition de stratégies immédiatement conçues sur l'espace mondial » ; (2) « la globalisation financière constitue le deuxième trait distinctif de la mondialisation actuelle » ; et (3) « la transformation des instances de régulation constitue le troisième trait distinctif...dans la mondialisation contemporaine, ces trois figures de l'état (régulation, stabilisation et redistribution. CD/MR) s'effacent pour disparaître ou, le plus souvent, se réincarner dans des instances, soit plurinationales régionales, soit mondiales ». Ensuite, et à notre avis, cette seconde dimension est beaucoup plus intéressante que la première, Norel définit aussi la mondialisation comme

un processus de longue durée, caractérisé par deux mouvements centraux. Il est d'abord constitué « d'une extension géographique de l'espace des productions destinées à l'échange ». Il est ensuite « structuré par une progression de la régulation marchande et de la transformation des sociétés en fonction des impératifs de marché. » extension de la sphère marchande d'un côté, progression de la régulation marchande et « constitution des marchés en système » de l'autre, deux mouvements étroitement liés qui constituent la trame de l'histoire du temps long. D'où, deux questions centrales, deux questions qui, au demeurant, se posent de manière différente selon les époques : (1) comment sont organisés les réseaux et (2) comment est organisée leur régulation ?

On peut faire remonter le temps long à la nuit des temps. Il y a néanmoins deux points sur lesquels les historiens s'entendent : une rupture s'est produite à l'époque de la renaissance et l'histoire du monde moderne s'est construite à partir de l'Europe. Concernant le premier point, nous avons évoqué plus haut le cas des provinces unies. Pourquoi les provinces unies plutôt que l'Espagne ou le Portugal, pourtant deux grandes puissances de beaucoup supérieures aux Provinces unies ? Essentiellement parce que nous y retrouvons réunis les trois grands ingrédients du monde moderne, qu'on ne retrouve pas ailleurs : la république, la liberté et le commerce. Non seulement, pour la première fois, assiste-t-on à la création d'une sphère marchande digne de ce nom, c'est-à-dire comme mode d'organisation et de régulation de la vie économique, mais qui plus est cette sphère déborde déjà largement les frontières de ce petit pays et fait système. Ajoutons un point très important : les provinces unies furent aussi une terre de liberté, une terre d'accueil pour beaucoup de penseurs qui fuyaient le despotisme et les guerres civiles et de religion. Pour dire les choses simplement : l'histoire moderne, celle de la « civilisation capitaliste » dirait Schumpeter (*Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1942) a commencé là. L'Angleterre suivit la voie tracée par les Provinces unies, avec plus de succès encore ; puis ce fut au tour des États-Unis, sur le même modèle que leurs prédécesseurs. Ce n'est pas le pays qui compte, mais le modèle qu'il porte, un modèle qui s'étend, s'approfondit mais qui se transforme aussi pour donner à chaque époque ses configurations et traits caractéristiques.

N'opposons donc pas trop brutalement le mercantilisme au libéralisme moderne ; les racines sont les mêmes. Karl Marx ne s'est pas trompé lorsqu'il écrit dans la préface du *Capital* : « j'étudie dans cet ouvrage le *mode de production capitaliste* et les *rapports de production et d'échange* qui lui correspondent. L'Angleterre est le lieu classique de cette production. Voilà pourquoi j'emprunte à ce pays les faits et les exemples principaux qui servent d'illustration au développement de mes théories. » Et plus loin, « le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir. » on peut simplement lui reprocher de ne pas avoir poussé son raisonnement jusqu'au bout et de ne pas avoir porté suffisamment d'attention au modèle commercial batave, trop fasciné qu'il était par l'Angleterre et sa puissance industrielle, trop marqué qu'il était aussi par la production matérielle. Peu importe, l'idée est là : puissance et richesse forment désormais un couple inséparable. Par contre, à la richesse, il y a un préalable, et ce préalable, c'est la liberté. La liberté des droits individuels, de la démocratie mais aussi du marché. Et ce sur ce plan, Marx s'est radicalement trompé : les idées comptent. L'histoire du monde moderne est aussi l'histoire d'une idée, celle de liberté.

Nous sommes là dans le temps long, très long même. Comment dans ce cas composer avec le temps des « grandes époques », celui de la *pax britannica* ou de la *pax americana* ? Rien ne nous interdit en effet de parler de la globalisation contemporaine comme de la seconde vague de globalisation, voire comme de la troisième si l'on accepte l'idée selon laquelle les provinces unies furent en leur temps à l'origine de la première. Philippe Norel nous apporte un premier élément de réponse lorsqu'il écrit « (...) cette histoire longue recèle deux mouvements distincts et même souvent disjoints, dont il est probable qu'ils se sont réunis pour la première fois seulement lors de première globalisation (1860-1914), violemment déconnectés dans l'entre-deux-guerres, puis de nouveau simultanés depuis la fin des années 1970... » (*op. cit.*, p. 27). Périodiser est loin d'être simple. Pourquoi partir des années 1970, et non pas de ce moment

charnière que fut la reconstruction de l'économie mondiale après la fin de la seconde guerre mondiale ? Les mots prennent ici leur importance. On ne parlait pas d'économie globale avant les années 1980, mais d'économie « inter-nationale ». Mais rappelons aussi ce que nous disions plus haut à propos du commerce étranger, avec l'étranger. Il ne s'agit pas de termes interchangeable, parce que ces termes rendent compte de réalités différentes.

Lorsque les premiers économistes parlaient de commerce avec l'étranger, ils regardaient le commerce, autrement dit le monde, à partir de leur propre pays. Le concept de balance des paiements avec ses résidents et ses non-résidents, son territoire national et le reste du monde, reflète toujours cette vieille idée du « nous » et les « autres ». De même, lorsque nous parlons de commerce international ou d'institutions économiques internationales, c'est sur une autre vision du monde que nous nous appuyons : celle d'un monde, certes divisé en États, mais avant tout en interdépendance et influence mutuelle. Et aujourd'hui lorsque nous parlons de commerce global, nous faisons toujours référence à ces interrelations, plus fortes que jamais d'ailleurs, mais avant tout nous parlons d'intégration, de réseaux. Dans les trois cas, les marchandises, les capitaux, les personnes, les informations etc. circulent, mais pas de la même manière, et même si dans les trois cas, nous sommes toujours en relation avec les autres, ces relations ne sont pour autant de même nature. Deux éléments doivent, ici, être pris en considération : l'organisation de ces relations et leurs institutions.

La libéralisation des échanges au dix-neuvième siècle n'aurait pu avoir lieu si, au préalable, ne s'étaient pas développées des compagnies et des entreprises produisant toujours sur une plus grande échelle, ou pour dire les choses autrement si avant de produire pour le marché, il n'y avait pas eu des marchés demandeurs de produits nouveaux. On passe à un autre stade de commerce, mais en même temps, il y a inversion : du marché qui détermine la production (la demande de porcelaine chinoise par exemple), on passe à la production de masse, pour un marché qui reste à créer (la production de porcelaine qui se fait dorénavant dans les usines anglaises). Il en va de même de la période actuelle. Il n'aurait pu y avoir d'intégration des marchés, de construction de chaînes de valeur, de réseaux informatiques si les marchés n'avaient pas été ouverts, libéralisés au préalable. Mais là encore, il y a continuité, mais aussi inversion et donc rupture. On ne produit plus simplement pour les marchés étrangers ou on ne produit plus seulement sur place, dans des pays étrangers ; on organise la production sur plusieurs espaces nationaux distincts, et ce, pour des marchés indifférenciés. C'est ce premier changement d'ordre qualitatif, cette première rupture qui nous permet non seulement de dater la phase actuelle, mais aussi de dire en quoi et pourquoi ce que nous appelons globalisation est quelque chose de nouveau, quelque chose qui nous révèle une transition en cours vers un monde qui n'est pas encore intégré mais qui n'est déjà plus celui des interdépendances.

L'économie va toujours plus vite que les institutions, mais l'économie a aussi toujours eu besoin d'institutions. Le marché n'est-il pas d'ailleurs une institution ? Là n'est pas la question. Peu importe que la « première » globalisation soit partie ou non des années 1840-1860 et qu'elle court jusqu'aux années 1970-1980. Ce qui fonde l'unité de cette période, avec cette grande cassure que furent les années d'entre-deux-guerres, ce sont les institutions. S'il y a d'un côté le marché, avec ses propres mécanismes de régulation, de l'autre côté, il y a les institutions, les deux faisant un tout ou, du moins, devant faire un tout. Fondamentalement, et nous nous répétons, le monde que nous quittons était inter-nationale. La reconstruction de l'économie mondiale après la fin de la Seconde guerre mondiale s'est réalisée selon un principe simple, celui d'une communauté des nations régies par la règle de droit et soudées les unes aux autres par le commerce. Les Américains sont parvenus à faire ce que les Britanniques n'étaient jamais parvenus à faire : institutionnaliser la coopération économique internationale. Le monde est toujours stato-centré, mais l'ordre des nations n'est plus impérial ; il est multilatéral. À leur manière, précisons-le, les Etats-Unis ont mis en place un cadre institutionnel qui allait permettre non seulement aux échanges de se développer de façon ordonnée, dans le respect des droits souverains, mais aussi aux États de disposer des moyens de poursuivre les priorités économiques et sociales qu'ils vont se donner. Ne parlons surtout pas de libre-échange ni de planification économique. Le « capitalisme d'aujourd'hui », comme le qualifia Andrew Shonfield (Paris, Gallimard, 1969) ne fut ni libre-échangiste, ni planifié ; il fut ordonné, mais à l'intérieur d'un cadre institutionnel stato-centré : l'État-providence à l'interne,

la coopération internationale à l'externe. Que de chemin parcouru depuis l'époque où les Provinces unies et la Compagnie des Indes orientales contrôlaient les routes du commerce ! Mais aussi combien est grand aujourd'hui le désarroi des gouvernements face à une globalisation qui impose désormais ses règles et ses conditions. Quelque chose s'est brisé dans les années 1980. De nouveau, nous pouvons parler de rupture et de transition : de nouveaux modes de régulation émergent, transnationaux, transgouvernementaux, pour ne pas dire hybrides, qui laissent entrevoir une régulation globale, mais si on en est encore loin, une chose est sûre : cette régulation n'est déjà plus nationale et internationale !

2. Les transformations de l'économie mondiale

Les débats antérieurs nous ont permis de replacer la globalisation dans le temps de la longue durée mais aussi dans celui des grandes époques. Disons-le franchement, on voit, on vit le changement, mais on ne sait guère trop vers quoi on s'oriente. Nous avons parlé du temps des Provinces Unies, du temps de l'Angleterre, du temps des Etats-Unis, mais de quelle nature sera le prochain « temps » ? Nous avons aussi parlé de ruptures et de transitions, mais de quelle nature sont ces ruptures et vers quoi sommes-nous en transition ? Nous vivons le temps présent. Celui qui nous intéresse. Pas le temps événementiel, pour conserver la trilogie braudélienne. Pas nécessairement non plus celui des grandes transformations, celles que l'on voit après-coup, quand elles sont déjà en place, mais plutôt celui des « transformations silencieuses », pour reprendre le titre de l'ouvrage de François Julien (Paris, Grasset, 2009). Nous venons d'en esquisser quelques unes, nous les voyons poindre, s'imposer même. À commencer dans le monde de la finance où tout est poussé à l'extrême, y compris la déconnexion entre les anticipations, la « futurité » dirait John Commons, et l'économie réelle, celles des fondamentaux. Notre temps est lourd de transformations. Trois au moins méritent notre attention. La première, et sans doute la plus impressionnante, est la montée en puissance de la Chine. Globalisation ou pas, nous restons toujours dans le monde d'États, et si deux pays doivent lui être associés, c'est bien les Etats-Unis pour l'avoir impulsée et la Chine pour en profiter.

2.1. La montée en puissance de la Chine

Trois grands événements majeurs ont ponctué l'histoire de ces vingt dernières années : la chute du mur de Berlin, la destruction du World Trade Center et l'entrée de la Chine à l'OMC. Chacun de ces événements est lourd de symboles mais aussi de conséquences. On en retiendra une : triomphants et caracolant sur le cheval de la globalisation et de l'internationalisme dans les années 1990, les États-Unis sont aujourd'hui à la peine face à une Chine ombrageuse qui affirme de plus en plus ouvertement ses ambitions internationales mais ne se réfugie pas moins derrière le paravent de l'économie socialiste de marché pour mieux défendre ses intérêts. Aux trois événements précédents on pourrait ajouter la crise actuelle, mais celle-ci est davantage un révélateur et un accélérateur qu'un facteur de changement. La crise est partie des Etats-Unis, et elle est profonde. Trop sans doute pour que des mesures traditionnelles de relance suffisent à faire redémarrer une machine économique qui a perdu le sens du long terme et de la prudence, et que tout revienne à la normale. À la normale ? Pas comme avant la crise, mais comme devrait fonctionner une économie qui respecte les deux premiers grands principes par lesquels commence tout bon manuel d'économie, à savoir : entre le beurre et les canons il faut choisir, pour le premier, et pas d'investissement pour le futur sans épargne aujourd'hui. L'illusion fut d'ailleurs de courte durée. Après les injections massives d'argent dans l'économie la croissance économique est retombée à des niveaux anémiques, avec maintenant pour le gouvernement et les Américains un déficit public qui devrait dépasser 9 % du PIB cette année (2010) et une dette gigantesque qui devrait passer de quelque 62 % du PIB en 2010 à plus de 69 % en 2020 (données du CBO, août 2010), si tout va bien...

Étrange contraste, donc, entre, d'un côté, cette économie américaine languissante vers laquelle il y a peu encore pourtant, tous les regards étaient tournés et vers laquelle confluait

investissements et cerveaux du monde entier, et de l'autre, cette Chine qui, après avoir vu son taux de croissance « tomber » à un peu moins de 9 % en 2009 devrait flirter avec les 10 % en 2010. Regardons simplement les chiffres en face : en 1990, la Chine représentait à peine 3,5 % du PIB mondial, comparativement à 9 % pour le Japon et 22,5 % pour les Etats-Unis. Vingt ans plus tard, la Chine représente plus de 13 % du PIB mondial alors que le Japon et les Etats-Unis ne pèsent plus que 6 % et 20 %, respectivement. En 2015, en se fiant aux tendances actuelles, elle représentera 17 % du PIB mondial, contre un peu plus de 5 % et 18 % pour les deux autres ténors de l'économie mondiale (FMI, *World Economic Database*). Face à ces chiffres époustouflants, trois points de vue prévalent.

Selon un premier point de vue, la Chine ne ferait que reprendre la place qui lui revient dans l'économie mondiale, place qu'elle avait perdue lorsque les nouvelles puissances commerciales commencèrent à se partager le monde. Juste retour des choses donc, mais aussi un miracle et une gouvernance économiques qui suscitent le respect et l'admiration. Le second point de vue préfère ne pas parler de miracle mais plutôt d'une Chine qui a su saisir les opportunités de la mondialisation et tourner celle-ci à son avantage. En somme, ce qui se passe en Chine ne serait qu'une nouvelle mais ô combien brillante démonstration de la convergence économique. Certes, il vaut mieux ne pas trop insister sur les moyens mis en œuvre, tant ils sont peu conventionnels et contraires à tous les enseignements traditionnels des économistes et des grandes institutions internationales. Après tout, pour reprendre le bon mot de Deng Xiaoping, « peu importe que le chat soit blanc ou noir, s'il attrape la souris, c'est un bon chat ». Et chacun de se dire, sans trop vraiment y croire en son for intérieur, que le temps fera son œuvre et que la convergence économique se muera en convergence politique. Le troisième point de vue est de nature différente ; il se veut réaliste tout en laissant poindre inquiétude et impuissance. En clair, que l'histoire n'aurait jamais été autre chose qu'une succession d'économies dominantes ou qu'une grande partie de Go où les positions finissent toujours par tomber d'elles-mêmes comme le relève Julien dans son livre, le résultat est néanmoins là : une page d'histoire serait en train de se fermer et une nouvelle de s'ouvrir

Toujours est-il que quel que soit le point de vue que l'on adopte, malaise il y a. Soyons honnête, on ne comprend pas la Chine ; elle n'entre pas dans nos cadre de pensée ni dans nos schémas explicatifs habituels. Prenons le second point de vue. Une abondante littérature, suivant en cela les traces de Douglass North et de Walter W. Rostow avant lui, s'est efforcée de démontrer, preuves à l'appui, que la modernisation et le développement de l'économie sont d'abord avant tout une question de préconditions à remplir, économiques chez Rostow, institutionnelles chez North. On ne retrouve ni les unes ni les autres dans le cas de la Chine, mais plutôt un curieux mélange de développementalisme et de laisser-faire, de dirigisme et de capitalisme, de contrôle et d'ouverture, etc., que bien d'autres pays avant elle ont cherché à mettre en place mais sans jamais réussir. Voilà de quoi laisser perplexes les théoriciens du développement « clés en mains ». Le troisième point de vue ne nous éclaire guère plus. Outre le fait qu'il faudrait d'abord savoir pourquoi et comment une économie devient dominante, parler dans ce sens de la Chine revient à se demander aussi comment elle voit le monde, ses responsabilités de grande puissance, le développement futur de son économie, ou encore sa place dans l'économie mondiale. Et si Marx que nous citons plus haut à propos de l'Angleterre a raison, alors il nous reste beaucoup de travail à faire !

Outre qu'on nous objectera peut-être d'aller trop vite en affaires comme on dit – après tout l'aigle américain plane toujours dans les hauteurs –, on nous objectera peut-être aussi qu'il n'y a pas que la Chine et les Etats-Unis dans le monde et que l'émergence de nouvelles puissances du Sud est autre réalité. Ce débat est d'emblée mal posé. Il ne s'agit pas de nier cette réalité ; il en ira d'un certain nombre de ces pays comme il en fut dans les années 1970 de ceux qu'on appelait les nouveaux pays industrialisés ou les tigres d'Asie : du décollage au développement, les étapes sont rapidement franchies. Mais on n'en parlerait pas tant si certains n'étaient pas trop pressés de montrer que la globalisation – il fut aussi ainsi du néolibéralisme – est porteuse de développement ou d'autres de ne pas parler exclusivement de la Chine tout en flattant les susceptibilités, sinon les ambitions internationales, de pays comme la Russie, le Brésil ou l'Inde. En fait, l'expression de pays émergent est une autre de ces expressions sorties de nulle part, créée au départ pour désigner les marchés boursiers en plein essor de certains

pays aussi différents que le Chili, Israël, la Corée ou l'Argentine. Le G20 en a consacré l'appellation, mais sans pourtant démêler la part qui revient aux ambitions politiques de celle qui revient aux performances économiques. On gagnerait certainement en clarté si plutôt que d'utiliser des acronymes faciles du genre BRIC ou BRICET, on se penchait sérieusement sur les raisons du développement de certains et pas des autres, et davantage encore sur ces deux autres phénomènes marquants de notre époque : l'entrée en scène de multinationales/transnationales du Sud et l'intégration de plus en plus poussée des chaînes de valeur en Asie, du moins en Asie de l'Est et du Sud-Est. Parce que la réalité est là aussi : c'est d'Asie de l'Est et du Sud-Est que proviennent la plus grande partie des multinationales dites du Sud, tout comme c'est vers cette partie du monde que se déplace le centre de gravité de l'économie mondiale.

2.2. Les nouveaux réseaux marchands

On ne peut que s'interroger sur le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale de l'Atlantique vers le Pacifique, voire sur la réussite économique des pays émergents, sur la dérive dramatique de nombreux pays en développement, mais n'est-ce pas aussi, là, le résultat de changements plus profonds, de bouleversements dans les technologies et la finance comme dans les stratégies d'investissement et de localisation des entreprises ? Un modèle ALENA essoufflé, sinon menacé, des réseaux de production qui se déplacent et se délocalisent, des services commerciaux qui s'externalisent, des marchés financiers qui fonctionnent en temps réel, une économie des communications qui chasse la vieille économie, etc. Tout autant de changements et bien d'autres encore, tout autant de transformations silencieuses qui viennent bouleverser l'activité économique comme notre quotidien, les relations économiques internationales comme nos choix personnels, l'univers de la décision économique comme notre environnement social, etc.

Le commerce a toujours été concentré sur un petit nombre d'entreprises ; il est surtout maintenant très lié aux activités des firmes multinationales, transnationales comme la littérature préfère les appeler aujourd'hui : le tiers du commerce mondial leur est tributaire. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il est d'une ampleur inégalée. L'investissement direct étranger et, avec celui-ci, les firmes transnationales ont connu une croissance fulgurante depuis le début des années 1980. Ainsi, entre 1982 et 2007, soit un quart de siècle, le rapport du stock d'IDE au PIB mondial est passé, selon les données de la CNUCED, de 5,3 % à 27,9 %. Parallèlement, la part de la production des filiales de firmes multinationales dans la production mondiale est passée de 5,6 % à 11-12 % et le nombre d'emplois dans ces filiales est passé de 21,5 à 81,6 millions. Le plus important n'est toutefois pas là ; il se trouve tout d'abord dans l'intégration des activités.

Il est fini le temps où l'on pouvait parler des multinationales, ces entreprises qui avaient des activités et des filiales dans plusieurs pays, que ce soit pour contourner les barrières commerciales et se rapprocher de leurs marchés, exploiter un avantage compétitif ou encore accéder aux matières premières. Une nouvelle dynamique est à l'œuvre, transnationale certes, mais avant tout orientée vers l'exploitation des avantages compétitifs qu'offrent les espaces nationaux. Délocalisation et externalisation, deux termes qui sont entrés dans le langage courant pour désigner ces déplacements et transferts vers la périphérie – pas n'importe laquelle cependant – mais aussi vers les pays du « centre » plus attractifs que d'autres. Ce ne sont pas non plus tous les pays qui sont touchés. Ainsi, selon l'OMCⁱ, les cinq pays qui délocaliseraient le moins seraient le Japon (9,2 %), le Brésil (10,2 %), la Chine (12,6 %), l'Inde (12,7 %) et les États-Unis (17,8 %). D'abord limitée aux marchandises, les délocalisations touchent désormais les services commerciaux. Mais là encore, il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.

Ce qu'on voit, ce sont les entreprises qui ferment ou celles qui déménagent équipements et matériel vers d'autres lieux, parfois la nuit comme des voleurs. Ce que l'on ne voit pas mais qui apparaît néanmoins dans les statistiques, c'est l'augmentation de la part des biens intermédiaires importés dans les intrants ou l'augmentation des produits importés dans les exportations. Ainsi, d'après les données disponibles – mais encore ne s'agit-il que d'estimations

–, les biens intermédiaires importés représenteraient 22 % du total des biens intermédiaires utilisés dans la production (OMC, *Rapport sur le commerce mondial 2008*, p. 110). L'accroissement de la part des biens intermédiaires importés dans les exportations est un autre indicateur de ce phénomène que l'on pourrait qualifier de *maquiladorisation*. Cela permettrait d'expliquer pourquoi le commerce international a, d'une manière générale, tendance à augmenter beaucoup plus rapidement que la production que ce n'était le cas au cours de la période précédente. Mais ce ne sont pas les statistiques qu'il faut regarder, mais plutôt les nouveaux réseaux qui se cachent derrière.

Revenant sur l'économie mondiale dans *Qu'est-ce que la mondialisation ?* (Paris, La découverte, 2004), Charles-Albert Michalet identifiait trois configurations types : la configuration inter-nationale, la configuration multinationale et la configuration globale. Chaque configuration possède ses traits marquants, en termes d'organisation comme de régulation de la vie économique. La firme multinationale, avec ses filiales relais et ses filiales ateliers selon sa propre terminologie, est toujours présente, sinon dominante, mais comment qualifier sinon de globales, ces firmes qui, comme Wal-Mart, Sony, Nike, Mitsui, Google ou Samsung, organisent leurs réseaux de création, de production et de commercialisation sur une base planétaire. L'autre dimension du phénomène, ce n'est pas tant que ces firmes soient américaine, japonaises, coréennes, finlandaises et maintenant chinoises, mais qu'elles ne vont pas n'importe où. Contrairement à ce qu'on a toujours écrit, ce n'est pas les différences de coût qui déterminent l'investissement, mais d'abord la taille, le dynamisme et la stabilité du marché puis les avantages spécifiques que l'investisseur peut y trouver. Le différentiel de coût ou fiscal ne joue qu'à la marge, lorsqu'il s'agit de faire pencher la balance. La Chine joue la carte des bas coûts de production, mais les investissements directs n'y seraient jamais allés si des garanties ne leur avaient pas été accordées, s'il n'y avait pas eu l'attrait d'un immense marché, s'il n'y avait pas eu des facilités en infrastructures et moyens de transport pour les accueillir, s'il n'y avait pas eu une main-d'œuvre qualifiée pour faire tourner les machines, s'il n'y avait pas eu sur place des entreprises pour approvisionner les usines ou commercialiser les produits, etc. Une véritable économie-monde à la Braudel est en train de se construire autour de la Chine, mais la Chine n'est-elle pas déjà une économie-monde en soi ? Désormais, c'est là que ça se passe, dans cette Asie de l'Est et du Sud-Est qui, à la fois, gravite autour de la Chine et atteint des niveaux d'intégration économique qu'on ne retrouve malheureusement pas en Amérique latine et encore moins en Afrique. Qu'on en juge simplement en prenant le cas du Japon. Ce pays réalise la moitié de ses exportations en Asie et plus de 40 % de ses importations en proviennent ; la Chine est désormais son premier partenaire commercial ; près des trois quarts des emplois dans les filiales à l'étranger se trouvent en Asie, et pas moins du tiers en Chine uniquement. Que rajouter de plus ?

2.3. Quand la règle de la futurité est prise en défaut

Si nous voulions résumer en peu de mots de capitalisme, nous dirions que c'est deux choses : une anticipation de profits à venir d'une part, et une dette sur le présent d'autre part. Pas de capitalisme sans transactions, mais pas de transactions non plus sans profits et surtout sans monnaie, autrement dit sans crédit. Qu'est-ce que le profit ? Sinon la réalisation d'une anticipation ; le produit d'un investissement si l'on préfère. Et qu'est-ce la monnaie ? Un instrument de transaction, un moyen de paiement certes, mais surtout un crédit, une dette qui se réalisera dans le futur. Dans le flux incessant des transactions, la seule question que se pose tout investisseur sont : vais-je rentrer dans mon investissement, autrement dit vais-je dégager un profit à l'échéance, une fois toutes les transactions complétées ? Et ce qui assure le lien entre le présent et le futur, c'est la monnaie, qui n'est rien d'autre qu'un double engagement : de fiabilité de la part de celui qui l'émet d'une part et de retour de la part de celui qui la reçoit d'autre part. Le capitalisme n'est rien d'autre qu'un pari sur le futur !

Revenons à Schumpeter. Beaucoup mieux que Marx, il a dévoilé la logique du capitalisme : (1) en ramenant celui-ci à deux personnages centraux, un entrepreneur qui « innove » et un banquier qui lui fait « confiance » ; (2) en associant la croissance à un processus incessant de bouleversements des réseaux de transactions, grâce aux innovations mais aussi grâce au crédit

qui les rend possibles ; (3) en liant l'origine des crises aux anticipations non réalisées et au crédit non remboursé ; et (4) en faisant de la crise le moment critique du « rééquilibrage » du système. Le capitalisme est tout sauf stable. Destruction/créatrice dira Schumpeter, mais aussi expansion sans fin, par nécessité : pas de croissance sans anticipations et pas d'anticipations sans crédit !

Que la spéculation soit un trait caractéristique du capitalisme, voire son moteur dans la mesure où celui-ci est toujours une combinaison d'anticipation sur le futur et de prise de risques, c'est aussi un fait reconnu depuis longue date. Tout comme l'est la dichotomie entre économie réelle et économie financière. Mais le principe d'ordre étant aussi un trait reconnu du capitalisme. De Marx aux économistes modernes en passant par Schumpeter et Friedman, les économistes ont toujours considéré les crises dans une perspective de remise en ordre, comme le moment de la grande lessive et de l'épuration. Pour mieux repartir, sur des bases saines, et bien entendu, recommencer de plus belle. Mais en même temps, pour que le capitalisme puisse se développer et les transactions se réaliser, il faut des instruments monétaires, non seulement acceptés de tous, mais aussi qui puissent circuler partout, relier les transactions les unes aux autres. Amsterdam ne fut pas seulement l'entrepôt du monde ; elle fut aussi la banque du monde. Il fut ainsi également de Londres, puis de New York. Et si aujourd'hui, le dollar représente toujours l'instrument monétaire par excellence, ce n'est pas parce que les États-Unis l'ont voulu ou qu'ils l'ont imposé ; c'est tout simplement, parce qu'il faut un instrument monétaire de portée universelle, et par défaut, c'est le dollar.

Nous avons évoqué plus haut la reconstruction de l'économie mondiale après la Seconde guerre mondiale, mais cette reconstruction ne s'est pas limitée au commerce. Dans l'entre-deux-guerres, les désordres monétaires furent aussi graves, sinon plus graves encore que les désordres commerciaux. D'un commun accord, Américains et Britanniques s'étaient entendus sur quatre grandes priorités : le commerce, la finance, la concurrence, et les matières premières. Les deux dernières priorités furent rapidement délaissées, mais pas les deux premières. Et dans les deux cas, l'approche fut la même : reconstruire sur une base ordonnée et coordonnée les réseaux commerciaux et les réseaux de l'argent. Les accords de Bretton Woods ne furent rien d'autre que la première grande tentative d'avoir un système monétaire qui fût non seulement stable, prévisible et à l'abri des manipulations, mais qui apporte aussi la confiance aux investisseurs comme aux gouvernements. Concilier la coopération entre les gouvernements et leur autonomie chez eux, contrôler les mouvements de capitaux tout en leur assurant la liberté, dans quelle mesure était-ce réaliste et durable ? La question reste posée, mais c'est dans ces deux directions que furent engagées les discussions entre Américains et Britanniques. Le plus étonnant dira Barry Eichengreen, ce n'est pas que le système qui fut mis en place, avec ses taux de change fixes et ses institutions financières garantes de sa stabilité, n'était pas tenable, mais qu'il ait pu durer aussi longtemps. Et de fait, le système tint. Du moins jusqu'aux années 1970. Pour tous les observateurs, c'est de là que part la globalisation, à partir du moment où les contrôles des changes et autres réglementations furent abolis et que les capitaux ont retrouvé leur entière liberté. Les vannes étaient à nouveau ouvertes ! Avec un double paradoxe : d'une part, le dollar, pourtant à l'origine de la crise, devenait la monnaie internationale par excellence, et d'autre part, plus que jamais, les gouvernements étaient soumis à la dure contrainte de la balance des paiements.

Inutile d'insister là-dessus, on voit très bien le problème, disons-le, insoluble auquel nous sommes confrontés aujourd'hui avec, d'un côté, une monnaie nationale, le dollar, qui sert de moyen de paiement universel et de l'autre, un pays émetteur, en l'occurrence les États-Unis, qui croule sous les dettes, mais que d'autres achètent.... Remplacer le dollar par une autre monnaie ou un panier de monnaies ne changera rien. Sauf à créer une monnaie universelle, ce qui fut l'ambition initiale des DTS ou celle des Européens en créant l'euro, le fameux paradoxe de Triffin – comment avoir en même temps une monnaie forte et stable et un pays émetteur en déficit de balance des paiements ? –, ne peut que resurgir à un moment ou à un autre. Avouons-le, sur ce plan aucun progrès sérieux n'a été réalisé, ne serait-ce que parce que personne n'a vraiment intérêt à l'aborder de front. C'est plutôt la politique de l'autruche qui prévaut. Par contre, la crise actuelle a révélé l'autre face de ce que d'aucuns appellent la globalisation financière d'un capitalisme débridé : l'aléa moral.

Peu importe que la crise soit partie des Etats-Unis, le fait est que, plus mobile et volatile que jamais, plus inventif aussi que jamais, le capital reste toujours soumis à la règle de la futurité. L'éclatement des bulles n'en est que l'aspect le plus visible. Que ces bulles aient eu pour origine la dette des pays en développement, les nouvelles technologies, l'immobilier, les fonds de pension, voire encore la dette publique, ces bulles ne sont jamais qu'un mélange détonnant de sur-anticipations et de sur-endettement, un pari sur le futur qui ne se réalise pas. Relire l'ouvrage de John Kenneth Galbraith, *L'argent* (Paris, Gallimard, 1974) reste toujours aussi rafraîchissant pour comprendre cette « fatalité » d'un capitalisme qui cherche toujours à repousser le plus loin possible les limites de la futurité, à croire dans l'autoréalisation des anticipations et à reporter les dettes sur les autres à défaut de pouvoir les éliminer d'un coup de baguette magique. La crise de 2008 ne fut rien d'autre qu'un retour brutal aux réalités, un pari sur le futur raté, mais d'une échelle sans précédent. En 2008, le monde était au bord du gouffre ! Là encore, la crise a servi de révélateur, dévoilant, certes, l'ampleur des montages financiers et d'une spéculation sans frontières ni lois, mais aussi la dure réalité d'un monde financier et commercial qui échappe aux pouvoirs publics et à tout contrôle. On ne peut reprocher aux gouvernements d'être intervenus massivement et d'avoir ainsi évité une crise d'une ampleur sans doute comparable à celle des années 1930, mais en même temps en intervenant aussi massivement, non seulement ils se retrouvent avec une masse de dettes, mais surtout en ne demandant ni contrepartie ni engagement financier sérieux, ils ont contrevenu à la règle de la futurité, un message qu'ont très bien compris les marchés financiers : le risque est désormais partagé entre l'investisseur et le gouvernement.

3. La thématique générale du séminaire

Notre propos précédent visait avant tout à replacer le séminaire dans sa perspective historique et dans sa perspective contemporaine. Nous avons voulu souligner *trois* choses. Tout d'abord, si la *globalisation s'inscrit dans la longue durée, elle présente aussi des caractéristiques nouvelles*. La longue durée nous invite à regarder : premièrement, comment s'organise et se développe le capitalisme dans ses dimensions commerciales, financières et productives ; c'est le monde des réseaux, qui structurent l'économie mondiale. Deuxièmement, *comment s'articulent les relations économiques entre les sociétés ; c'est l'architecture de l'économie mondiale, avec ses économies-monde, ses centres et ses périphéries* etc. Et troisièmement, *comment se construit une société de marché ; c'est le monde des idées et des institutions*. Mais la longue durée rime aussi avec changements. Des changements dans l'organisation des réseaux, dans les relations entre les sociétés, dans les institutions. Nous avons introduit l'idée de périodes, pour mieux distinguer les visions du monde, les réalités propres à chaque époque. Nous avons ainsi trois configurations historiques générales : (1) la configuration nationale, celle des économies nationales, du commerce avec l'étranger et du mercantilisme ; (2) la configuration internationale, celle des interdépendances et de l'internationalisation, de la coopération institutionnalisée et des avantages comparatifs des économistes classiques ; et (3) la configuration globale, celle de l'intégration des marchés, du monde sans frontières, de la firme transnationale.

Ensuite, nous avons introduit l'idée de transition pour décrire notre époque. Le vieux monde stato-centré de l'économie internationale est en train de disparaître pour laisser place à « autre chose ». Nous avons repéré trois phénomènes majeurs de notre contemporanéité : (1) le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale de l'Atlantique vers l'Asie-Pacifique ; (2) la transformation de la firme, qui n'est déjà plus internationale ni multinationale mais qui n'est pas encore tout à fait globale ; et (3) un capitalisme financier qui organise et recompose les réseaux et l'architecture du monde, mais sur lequel les gouvernements ont peu de prise. D'autres phénomènes méritent aussi notre attention. Notamment le régionalisme, dans ses dimensions économiques et politiques, les inégalités croissantes, entre les nations comme à l'intérieur des nations, ou encore la société de l'information, peut-être, avec la globalisation financière, l'aspect le plus visible de la globalisation actuelle. Nous les aborderons dans le cadre du séminaire, mais il y a toutefois deux sujets fondamentaux que nous n'avons pas abordés et qui sont pourtant la clé de tout.

Tout d'abord, les idées. Les périodes de transition sont toujours des périodes de grands bouleversements, y compris dans les idées. Nos schèmes de pensée, nos cadres d'analyse restent encore marqués du sceau du confort intellectuel. Certes, une abondante littérature existe que ce soit sur les « nouveaux acteurs » de la sphère internationale, sur la « compétitivité des nations », sur le « capitalisme de casino », sur les « stratégies d'entreprise », sur la Chine qu'on découvre, ou encore sur les « institutions hybrides ». Mais, à défaut de saisir toute l'ampleur des changements en cours, il nous manque une approche générale pour comprendre comment vont s'articuler les trois « i », les intérêts, les idées et les institutions, dans le monde qui s'ouvre devant nous. Nous ajouterons également un quatrième « i », l'innovation au sens large, porteuse de changement et de reconfiguration des flux, des stratégies et des pratiques, tout autant que des idées et des institutions, à la différence que ces deux dernières soient toujours un peu en retard au rendez-vous.

Nous ne partons pas de rien. Premièrement, *sur le plan des idées*, nous retrouvons au croisement des débats l'opposition traditionnelle entre ceux qui croient à l'équilibre – à l'autorégulation des marchés – et ceux qui n'y croient pas. Cette distinction, que John Maynard Keynes, rappelait à notre attention reste toujours valide. Mais nous trouvons aussi toujours une autre opposition, celle formulée par Isaiah Berlin et que Catherine Audard rappelle à notre attention dans son ouvrage *Qu'est-ce que le libéralisme ?* (Paris, Folio, 2009) entre liberté négative et liberté positive, entre le libéralisme du laissez-faire et le libéralisme des capacités, entre le libéralisme qui ouvre la porte au capitalisme débridé et celui qui ouvre la porte à l'action collective à laquelle se référeront John Commons, John Maynard Keynes, mais aussi les libéraux américains du New deal et du Fair deal, aujourd'hui de la globalisation à visage humain. Deuxièmement, *sur le plan des institutions*, nous devons reconnaître le poids de l'histoire sur les trajectoires institutionnelles tout autant que l'émergence de nouvelles formes de régulation et de gouvernance. La reconstruction du monde après la Seconde guerre mondiale ne s'est pas faite dans le vide. Si elle s'est faite sur la base de deux réalités, la liberté économique et la souveraineté des nations, elle s'est aussi faite dans la double perspective de « rendre le capitalisme raisonnable » d'une part et de mettre le monde à l'abri de l'insécurité d'autre part. C'est sur ces quatre principes que furent construites les nouvelles institutions, celles de la paix mais aussi celles de la vie en société. Manifestement, ces institutions sont devenues obsolètes et remplissent de plus en plus mal les mandats pour lesquelles elles ont été créées. De nouvelles institutions apparaissent, et bien souvent disparaissent aussi rapidement qu'elles sont apparues. Le monde n'est pas prêt à accepter des institutions supranationales, vers lesquelles les gouvernements à l'image de la construction européenne délégueraient des pans entiers de leur souveraineté. Mais le monde n'est pas prêt non plus à accepter des institutions privées, sorte d'expression moderne de la Lex mercatoria, sorte de consécration du vieux rêve utopique d'une société mondiale de marché. Alors ? Si, disait Marx, le monde ne se pose jamais que les problèmes qu'il peut résoudre, rappelons-nous aussi ce qu'écrivait Keynes dans ses notes finales de la Théorie générale à propos du chômage et des inégalités, les deux fléaux à ses yeux du capitalisme moderne : « Les régimes autoritaires contemporains paraissent résoudre le problème du chômage aux dépens de la liberté et du rendement individuels. Il est certain que le monde ne supportera plus très longtemps l'état de chômage qui, en dehors de courts intervalles d'emballage, est une conséquence, et à notre avis une conséquence inévitable, de l'individualisme tel qu'il apparaît dans le régime capitaliste moderne. Mais une analyse correcte du problème permet de remédier au mal sans sacrifier la liberté ni le rendement ». Le constat vaut toujours aujourd'hui : construire les institutions de la globalisation demande au préalable d'être pragmatique mais aussi d'avoir une « analyse correcte du problème ».

Organisation et mode d'évaluation

Le séminaire combinera exposés magistraux, discussions théoriques et présentation des recherches.

(1) Discussions théoriques 40 %

Nous avons retenu quatre grands thèmes généraux de discussion :

1. Individualisme et libéralisme économique : les idées et débats théoriques contemporains et les critiques
2. Nations et marchés : les nouveaux enjeux de la politique économique internationale
3. Les FMN et les structures du pouvoir économique : l'économie politique de la globalisation
4. Les enjeux institutionnels et l'économie mondiale : la nouvelle diplomatie commerciale

Les thèmes sont liés aux courants théoriques et, pour chacun d'eux (exception faite du premier), deux types de discussion sont prévues : tout d'abord sur la théorie et les débats l'entourant, ensuite sur une ou deux questions concrètes. La plupart des textes sont en ligne, et disponibles via la bibliothèque de l'UQAM, mais un recueil a été constitué et sera disponible à la COOP-Uqam. (*Faites attention aux liens électroniques ; surtout si vous n'êtes pas abonnés au réseau de l'UQAM*).

En support du cours, nous vous recommandons trois ouvrages de référence :

- * Philippe Norel, *L'invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2004
- * Charles-Albert Michalet, *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, Paris, La Découverte, 2004.
- * Gérard Kébabdjian, *Les théories de l'économie politique internationale*, Paris, Seuil, 1999.
- * Benjamin J. Cohen, *International Political Economy. An Intellectual History*, Princeton, Princeton University Press, 2008.
- * Bernard Chavance, *L'économie institutionnelle*, Paris, La découverte (Collection Repères), 2007
- * Stéphane Paquin, *La nouvelle économie politique internationale*, Paris, Cursus, 2009.

Les discussions seront l'occasion de revenir sur les questions abordées dans l'exposé magistral et dans les textes. Chaque séminaire sera présidé par une personne à qui il sera demandé de diriger les débats et de faire la synthèse des discussions. Pour lancer les discussions, il sera demandé à deux autres étudiants de présenter succinctement les textes.

Chaque participant présentera une fiche synthèse (2 pages, simple interligne, pt. 11) des lectures préparatoires à la discussion. Il sera possible de résumer chaque lecture ou de réaliser un résumé global des textes étudiés. Chaque fiche doit être accompagnée d'une mise en perspective de quelques lignes et de deux questions en guise d'ouverture pour les discussions. Il vous sera demandé huit (8) fiches de lecture.

(2) Travail de recherche 60 %

Les étudiants auront à réaliser un travail de session (étude de cas), de 30 à 35 pages conformément aux normes en vigueur aux départements de science politique et de science juridique, sur l'un des thèmes abordés durant la session. La formation d'équipes de deux est possible - et même très fortement suggérée si les étudiants proviennent de deux disciplines différentes.

Les sujets doivent être en rapport avec l'économie politique internationale. Ils doivent être approuvés par les deux professeurs. Trois règles sont à respecter :

* Il s'agit d'un apprentissage à la recherche dans le domaine de l'économie politique internationale. Il ne s'agit pas d'un mémoire de maîtrise ! Plus le sujet est précis, plus facile est sa réalisation...

* Il faut avoir à l'esprit qu'il s'agit d'une étude ciblée sur un objet précis. Pas d'envolées lyriques, mais des faits ! Et si possible, essayez de déboucher sur des recommandations.

* Une fois, le sujet défini, posez une question de recherche. Que voulez-vous faire exactement ? Et comment allez-vous procéder.

Un exemple. Vous choisissez de travailler sur les paradis fiscaux. Le sujet est déjà très large, trop pour un travail de session.

Étape 1 : resserrez le sujet. Par exemple, vous pouvez travailler sur l'action de l'OCDE pour réglementer les paradis fiscaux, sur le coût fiscal des paradis fiscaux (pertes de recettes fiscales) ou encore sur la fuite des capitaux des pays en développement.

Étape 2 : quelle est votre question de recherche ? Par exemple, vous travaillez sur la fuite des capitaux en provenance des pays en développement, la question de recherche peut-être : que représentent ces flux ? Quel impact pour les pays en développement ? etc.

Étape 3 : les faits. De quelles informations disposez-vous ? Quelles informations souhaitez vous obtenir ? Dans le cas présent, vous disposez déjà d'une étude de base (Commission on capital flight from developing countries. "Tax havens and development. Status, analyses and measures". Report from the Government Commission on Capital flight from Poor Countries. Appointed by Royal Decree of 27 June 2008. Submitted to Erik Solheim, Minister of Environment and International development, on 18 June 2009). Vous avez déjà une base pour amorcer votre recherche.

Il ne s'agit bien entendu que d'un exemple.

Le travail sera divisé en deux parties. La première partie porte sur la revue de littérature (rapports, articles, ouvrages, etc), et la seconde sur l'étude de cas proprement dite. La première partie ne doit pas dépasser 10 pages, (simple interligne, 10 pts). Elle doit être remise après la semaine de lecture. Cette revue de littérature doit vous permettre de bien cerner votre sujet. N'hésitez pas à consulter les revues juridiques ! Elles sont une mine d'informations.

La seconde partie peut être subdivisée, mais n'oubliez pas que c'est la partie centrale du travail, ce sur quoi porte votre recherche. Le rapport final doit être remis après les présentations en classe. Cela vous laisse le temps de réagir aux remarques et critiques. Le rapport final devra comporter un « résumé exécutif », incorporant éventuellement des recommandations (maximum 3)

Chaque étude de cas fera l'objet d'une présentation devant le groupe. Celle-ci ne doit pas dépasser 15 minutes et reposer sur un diaporama. Cela facilite la présentation et surtout aide à identifier clairement les points les plus importants de votre recherche.

Plan du séminaire

<p>1) 12 septembre</p> <p>Introduction générale et organisation du séminaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Peter A. Hall et Rosemary C.R. Taylor. (1997). « La science politique et les trois institutionnalismes », <i>Revue française de science politique</i> 47 (3), pp. 469-496. □ Peter J. Katzenstein, Robert O. Keohane, et Stephen D. Krasner. (1998). « International Organization and the Study of World Politics », <i>International Organization</i> 52 (4), pp.645-685. □ Gérard Kébabdjian. <i>La théorie de la régulation face à la problématique des régimes internationaux</i> □ Christian Deblock. 2000. « La globalisation et l'économie politique internationale », <i>Bulletin SQSP</i> 9 (1), pp. 9-15.
<p>2) 19 septembre</p> <p>Commerce (Les débats)</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Benjamin Franklin. 1997. "Commerce et manufactures", in <i>Conseils pour s'enrichir</i>, Arléa, Paris. □ John Maynard Keynes, <i>The end of laissez-faire</i>, Montréal, Comeau et Nadeau, 1999, pp.3-36. □ Christian Deblock. (2002). « Du mercantilisme au compétitivisme : Le retour du refoulé », <i>Cahier de recherche</i> 02-03, CEIM. □ Philippe Norel <i>et al.</i> (2004). <i>L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation</i>. Paris : Éditions de Minuit / Seuil, pp.11-63.
<p>3) 26 septembre</p> <p>Commerce (Approches nationales et internationales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Ha-Joon Chang. (2003). <i>Kicking Away the Ladder. The "Real" History of Free Trade</i>. Washington D.C. : RPIF. □ Peter Cain. (1999). « British Free Trade, 1850-1914 », <i>ReFRESH</i> 29, pp.1-4. □ Stephen Haggard. (1998). « The Institutional Foundations of Hegemony: Explaining the Reciprocal Trade Agreements Act of 1934 », <i>International Organization</i> 42 (1), pp.91-119. □ Christian Deblock. <i>La politique commerciale des États-Unis</i>. Manuscrit. □ R. Keohane. (1997). « Problematic Lucidity: Stephen Krasner's "State Power and the Structure of International Trade », <i>World Politics</i> 50 (1), pp.150-170.
<p>4) 3 octobre</p> <p>Globalisation Débats théoriques sur la FMN</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ W. Andreff. (1996). « La déterritorialisation des multinationales : firmes globales et firmes-réseaux », <i>Cultures et Conflits</i> 21-22. □ Charles-Albert Michalet. (2007). « Comment la globalisation oblige à remettre en cause certains concepts économiques », <i>Alternatives économiques</i> 36 (4), pp. 60-73. □ Michael Bordo, Barry Eichengreen et Douglas A. Irwin, « Is Globalization Today Really Different From Globalization a Hundred Years Ago? », <i>Brookings Trade Forum</i>, 1999, Washington, D.C.: The Brookings Institution, 1999, pp. 1-50. □ Dani Rodrik. (2000). « How Far will go International Economic Integration », <i>Journal of Economic Perspectives</i> 14 (1), pp. 177-186. □ Michèle Rioux. (A PARAÎTRE). « Les firmes transnationales »,

	<p>chapitre 4, <i>Instruments et méthodes des relations internationales</i>, ouvrage dirigé par Jean-Jacques Roche.</p> <ul style="list-style-type: none"> □ John H. Dunning. (1995). « Reappraising the Eclectic Paradigm in an Age of Alliance Capitalism », in <i>Journal of International Business Studies</i>, pp.461-491.
<p>5) 10 octobre</p> <p>FMN et investissements directs étrangers</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Susan Strage. (1997). « Territory, State, Authority and Economy: A New Realist Ontology of Global Political Economy », in Robert W. Cox (dir.), <i>The New Realism: Perspectives on Multilateralism and World Order</i>, Londres, Macmillan, pp.15-19. □ Philip Cerny. (1999). « Reconstructing The Political In A Globalizing World: States, Institutions, Actors And Governance », in F. Buelens (ed), <i>Globalization and the Nation-State</i>, Cheltenham, Edward Elgar, pp. 89-137. □ C. Deblock, D. Brunelle et M. Rioux. (2001). « Globalisation investissement et concurrence », <i>Cahiers de recherche</i>, CEIM. □ Susan Strange (1992). « States, Firms and Diplomacy », <i>International Affairs</i> 68 (1), pp. 1-15. □ A. A. Berle Jr. (1935). « The New Deal and Economic Liberty », <i>Annals of the American Academy of Political and Social Science</i> 178, pp.37-47.
<p>6) 17 octobre</p> <p>Concurrence</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ G. Duménil, M. Glick et Dominique Lévy. (1997). «The history of competition politicly as economic history », <i>The Antitrust Bulletin</i>, 373-416. □ P. Bianchi. (1991). « Politique antitrust et politique de la concurrence dans le contexte européen (première partie) », <i>Revue d'économie industrielle</i> 56 (2), 7-26. □ P. Bianchi. (1992). « Politique antitrust et politique de la concurrence dans le contexte européen – Seconde partie : les politiques anti-trust aux États-Unis et en Europe », <i>Revue d'économie industrielle</i> 60 (1), 7-28. □ Michèle Rioux. (2001). « Penser la concurrence dans le contexte de la globalisation économique », <i>Cahier de recherche</i> 01-10, CEIM.
<p>7) 24 octobre</p>	<p>SEMAINE DE LECTURE</p>
<p>8) 31 octobre</p> <p>Pouvoir de marché</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Michèle Rioux. (2002). « Concurrence et accès au marché », in Christian Deblock (dir.), <i>L'Organisation Mondiale du Commerce</i>, Montréal, FIDES, 117-130. □ M. Rioux. (2004). « Mythes et limites de la gouvernance globale des télécommunications », <i>A Contrario</i> 2, pp.116-136. □ C. M. Radaelli. (2004). « The Puzzle of Regulatory Competition », <i>International Public Policy Review</i> 24 (1), 1-23.
<p>9-10) 7 novembre et 14 novembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Philippe Norel. (2004). « L'irrésistible globalisation financière », in Philippe Norel, <i>L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation</i>, Paris, Le Seuil, pp.483-510. □ Charles Kindleberger. (1973). « An Explanation of the 1929

Globalisation financière	<p>Depression », in Charles Kindleberger, <i>The World in Depression, 1929-39</i>, Berkeley, University of California Press, pp.291-308.</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Jacques Mistral (dir.). (2010). <i>Économie mondiale</i>. Paris, Ramsès, pp.29-59. □ André Carapanis. « La nouvelle architecture financière internationale : Économie politique internationale et règles procédurales », <i>Annuaire français de relations internationales</i> 3, pp.834-848. □ C. Deblock et M. Rioux. (2008). « Le triangle impossible ou les limites de la coopération fiscale internationale », <i>Cahiers de recherche</i> 08-03, CEIM. □ Simon Johnson. (2009). « Too big to fail or too big to save? Examining the systemic threats of large financial institutions », Testimony before the Joint Economic Committee of the US Congress hearing, April 21.
<p>11-12) 21 et 28 novembre</p> <p>Régionalisme et accords commerciaux régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Raul Prebisch, "Cinq étapes dans ma réflexion sur le développement", tiré de Gérald M. Meier & Dudley Seers (ed.), <i>Les pionniers du développement</i>, Economica, Paris, 1988, pp. 187-206. □ Gunnar Myrdal. Une économie internationale □ OCDE, <i>Regionalism and the Multilateral System</i> (2003), Ken Heydon, « Key Findings », pp. 11-20. □ Christian Deblock (2002), <i>Les accords commerciaux régionaux, le nouveau régionalisme et l'OMC</i> □ Éric Boulanger, Christian Constantin et Christian Deblock, "Le régionalisme en Asie : un chantier, trois concepts", <i>Mondes en Développement</i>, Vol. 36-2008/4-n°144, □ Richard E. Feinberg (2003) « The Political Economy of United States' Free Trade Arrangements », <i>The World Economy</i>, vol. 26, n° 7, pp. 1019-1040 □ Edward D. Mansfield et Helen V. Milner. (1999). « The New Wave of Regionalism », <i>International Organization</i> 53 (3), 589-627 □ Yann Echinard et Laetitia Guilhot. (2007). « Le "Nouveau Régionalisme", de quoi parlons-nous? », <i>Annuaire français de relations internationales</i>, vol. 3, 775-792
<p>13-14</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Présentation des recherches
<p>15. Synthèse du séminaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Louis Dumont, <i>Homo Aequalis</i>, Gallimard, Paris, 1977, p.11-40.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.